



Pralognan La Vanoise



## L'Echo du Dérochu

### EDITO

Aux premiers jours de l'automne 2009, voici le n°3 de « L'Echo du Dérochu » .

Ce numéro est consacré à la suite, et à la fin de **l'histoire de la restauration du chalet** réalisée dans les années 70. Vous pourrez ainsi, à l'occasion d'un prochain séjour, encore mieux identifier les traces du passé.

Vous êtes de plus en plus nombreux à nous laisser des petits mots sur le Livre d'Or. N'hésitez donc pas à réagir et à nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Très cordialement et bon séjour à Pralognan !

**Brigitte & Jean-Marc le Bourgeois**

Le Dérochu

<http://pagesperso-orange.fr/derochu/index.htm>

Jean-marc.le-bourgeois@wanadoo.fr

**Carole Favre**

Agence du Parc

<http://www.agenceduparc.fr>

contact@agenceduparc.fr



### Restauration du Dérochu (suite du n°2)

Madame Henry nous raconte...

« Il n'était pas question d'obtenir un permis de construire car nous étions en plein village...

Il a donc fallu remonter les murs à l'identique (c'est à dire pas à angles droits) le seul témoin est le coin du mur de la partie salle à manger.

**Enfin, à Noël 1973** nous avons pu investir la partie Le Guil, un peu plus avancée mais encore très....rustique. Nous avons tous, parents et enfants, dormi sur le sol en ciment dans des sacs de couchage et faisons la cuisine sur des réchauds de camping et dans la cheminée.

**L'été suivant, tout était habitable** (il fallait encore pas mal bricoler, par exemple nous avons posé nous même les lambris du séjour).



avril 2004 – Refuge Félix Faure  
arrivée en peaux de phoque



suite page 2



## Restauration du Dérochu (suite)

C'est alors que nous avons à **décider du nom à donner à ce nouveau chalet**. Ce n'était guère facile et c'est au cours d'un dîner amical avec Simone et Gérard Amiez (encore cordonnier à cette époque là) que le nom fût trouvé, par Simone.

Comme nous nous interrogeons, elle s'est écriée "**mais appelez le donc le Dérochu !**" Nous, pauvres parisiens, ne connaissions évidemment pas ce mot de patois et on nous a vite expliqué qu'un dérochu est une chemin en pente caillouteux où l'on risque de se casser la figure (du verbe dérocher, tomber pendant une escalade) et la ruelle se prête bien à cette définition.

Nous avons joui de nos chalets pendant très longtemps et nos enfants respectifs y ont tous leurs souvenirs d'enfants et d'adolescents. **Nous nous y sommes fait de très nombreux amis et Pralognan est devenu notre deuxième patrie.** »

Puis, les aléas de la vie ont conduit les Guil à vendre pour s'installer dans le sud. Les acheteurs sont les voisins actuels, les Disdier.



Quant à nous, le temps de la retraite étant venu, les charges afférentes (impôts divers et dépenses d'entretien) sont devenues difficiles à faire entrer dans notre budget et l'éloignement de la Savoie nous empêchait d'y venir très souvent.

C'est ainsi que le cœur serré, nous avons mis en vente le chalet en 2003. Nous y revenons néanmoins tous les étés et louons à côté du Dérochu. On ne se guérit pas d'une telle assuétude. Méfiez-vous, vous avez sans doute déjà été contaminés ! «

M<sup>me</sup> Henry - 2009



L'ancien télésiège, remplacé aujourd'hui par le télésiège du Génépi

## Epilogue

« En ce qui me concerne, j'ai découvert **Pralognan en juillet 1971**, à l'occasion d'une randonnée d'Entre deux Eaux à Modane. J'avais 14 ans, j'étais en colo et ne m'imaginai pas y poser un jour mon sac.

### Quelques vagues souvenirs...

La découverte de la Grande Casse, ensuite une descente interminable jusqu'au village, une patinoire en plein-air, la Fête des Guides et un hélico en stationnaire au dessus du rocher d'escalade, et enfin la neige au Col de Chavière !

A cet âge là, j'étais déjà conquis par la passion de la montagne... elle ne m'a jamais lâchée.

C'est en 1995, après plusieurs étés en montagne avec les enfants, que **nous avons cherché une location pour deux familles** (10 au total) sur Pralognan.

**Et c'est au Dérochu que nous avons séjourné**, pour le plus grand plaisir de tous. Nous avons tout de suite « accroché » au village, au chalet, à l'ambiance générale qui se dégageait de ce fond de vallée.

C'est ainsi que quelques années plus tard... en février 2003, **je pouvais la porte du chalet**.

La suite, vous la connaissez ! «

Jean-Marc Le Bourgeois – septembre 2009



Le Dérochu, après sa rénovation en 1973



## Tarifs HIVER 2009-2010

Location du samedi au samedi

### Les semaines suivantes restent disponibles à la location :

09/01 au 16/01/2010	670 euros la semaine
20/03 au 27/03/2010	670 euros la semaine
27/03 au 03/04/2010	670 euros la semaine
03/04 au 10/04/2010	670 euros la semaine
17/04 au 24/04/2010	670 euros la semaine

**Réductions :** - 10% pour deux semaines consécutives, 15% pour trois semaines, 20% pour quatre semaines et plus

**Les prix comprennent :** eau, électricité, chauffage, frais d'agence

**A régler en sus :** 10 € de frais de dossier

**Caution :** 200 € (à régler à l'arrivée, non encaissée)

**Assurance annulation (facultative) :** 4% du prix

**La taxe de séjour :** 0,60 € / jour / personne - Gratuite pour les enfants jusqu'à 12 ans inclus

**Modes de paiement acceptés :** chèques-vacances, cartes bancaires, chèques, espèces



février 2005 - après la tempête



### Le blog de la Mairie de Pralognan la Vanoise ...

Pour tout savoir sur le village de Pralognan et sur son développement, rendez-vous sur le blog de la Mairie :

<http://mairiepralognan.wordpress.com/>



### Réception TV ...

Un ampli de ligne a été installé, et ainsi la réception TV améliorée.



### Internet ...

Le manque de stabilité du réseau ADSL sur Pralognan ne nous invite pas à l'installer dans l'immédiat au chalet (maintenance).

Pour vous connecter sur Pralognan la Vanoise :

- Alp'photo
- Bar du Bochor
- Arpège Café

ou votre connexion 3G ...



les numéros 1&2 de l'Echo du Dérochu sont en ligne sur le site :

<http://pagesperso-orange.fr/derochu/index.htm>



### Insolite...

Juillet 2009 - au détour d'un chemin, l'ossature du clocher et les éléments du monument aux morts. Dans l'attente d'une prochaine reconstruction (voir n°2)

